

Délibération du Conseil municipal

du 11 avril 2022

Envoyé en préfecture le 12/04/2022

Reçu en préfecture le 12/04/2022

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 077-217702570-20220412-25_2022-DE

**DATE DE
CONVOCAION**

04/04/2022

L'an deux mille vingt-deux, le onze avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Maxence GILLE, Maire.

EN EXERCICE : 27

PRÉSENTS : 17

VOTANTS : 20

N° 25-2022

Présents : M. Maxence GILLE - Mme Karine ROUSSET - M. Daniel SEVILLANO – Mme Catherine BEGUIN – M. Pierre COURTIER – Mme Nathalie COUILLARD – M. Romain SEVILLANO – Mme Christelle REMERE - M. Laurent COURTIAT – Mme Jeanine TURLURE – Mme Sylvie FOUGERAY- M. Sébastien COSTARD – Mme Ndeye DIA BRANDONE - M. Georges BACCON – Mme Rafea LAOUADI – M. Cyril DEBOOSERE – Mme Claudine PARE.

Pouvoirs : Mme Auziria MENDES à Mme Karine ROUSSET – M. Jean-Paul BORIE à M. Laurent COURTIAT – M. Jacques TOUPRY à M. Daniel SEVILLANO.

Absents : Mme Cindy MOUSSI - LE GUILLOU – Mme Brigitte DA SILVA – M. Bertrand GIRAUDEAU – M. Jean-Michel LEMSEN – Mme Mélanie GENTILS – M. Olivier GANDAR - M. Nicolas LAVALLEE.

Monsieur Romain SEVILLANO a été élu secrétaire.

**OBJET DE LA
DÉLIBÉRATION :**

**Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal
des C.E.S. et de la S.E.S. de la Région de Lizy-sur-Ourcq**

Le Conseil municipal,

Vu l'adoption des nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal des C.E.S. et de la S.E.S. de la Région de Lizy-sur-Ourcq par le Conseil municipal en sa séance du 14 décembre 2021,

Conformément à l'article 5 « Conditions de représentativité au Syndicat », il convient de désigner un membre titulaire et un membre suppléant pour siéger au Conseil d'administration du dit-syndicat,

Sont élues, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Membre titulaire :

- Nathalie COUILLARD

Membre suppléant :

- Christelle REMERE

Cette délibération annule et remplace la délibération 56-2021 du Conseil municipal du 15 octobre 2021 ayant le même objet.

Fait à Lizy sur Ourcq, le 11 avril
2022.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,
Maxence GILLE

